

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

JUILLET – AOÛT 2018

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2018

2018 - 07 - 66	PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) Relance de la procédure d'élaboration du P.L.U. et de la procédure de concertation	P. 6
2018 - 07 - 67	TRANSPORT COLLECTIF URBAIN Approbation du marché de service	P. 8
2018 - 07 - 68	PROGRAMME VOIRIE 2018 Approbation de marchés de travaux	P. 8
2018 - 07 - 69	AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERATION SUD Approbation des marchés de travaux	P. 9
2018 - 07 - 70	FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS Approbation de deux avenants aux lots N° 3 et N° 4	P. 10
2018 - 07 - 71	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES HUILES ET OLIVES DE FRANCE Fixation du montant de l'indemnité à verser aux candidats retenus non lauréats	P. 10
2018 - 07 - 72	DEMANDES DE SUBVENTION Réhabilitation et extension de la Maison de Pays	P. 11
2018 - 07 - 73	DEMANDES DE SUBVENTION Rénovation de l'orgue de l'Eglise Saint Vincent	P. 12
2018 - 07 - 74	DEMANDES DE SUBVENTION Programme d'accessibilité 2019	P. 12
2018 - 07 - 75	DEMANDES DE SUBVENTION Réaménagement du réseau d'assainissement	P. 13
2018 - 07 - 76	SUBVENTION au profit de l'association de Jumelage Nyons-Nulès	P. 13
2018 - 07 - 77	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel	P. 14

DECISIONS

- N° 77** du 2 juillet 2018 relative à la modification de la décision du Maire n° 39/2018 du 09/05/2018, portant sur le contrat avec la société « ROFICOM SARL » (SAINT FONTS – 69190) pour la maintenance préventive et curative du système de vidéoprotection urbain de la ville de Nyons. La modification concerne la dépense qui s'élève à 2 310 € HT par an, au lieu de 5 890 € HT. Le reste est inchangé. P. 17
- N° 78** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « BROUHAHA FABRIK » (VALENCE - 26000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « LES CHATS BADINS », le mardi 7 août à 21 h 00, place de la Libération. Dépense : 1 102 € TTC. Concert gratuit. P. 18
- N° 79** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « CARAVANA » (TOULOUSE - 31400), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « SOLYCUBA », le samedi 11 août à 21 h 00, place du Docteur Bourdogle. Dépense : 1 219 € TTC. Concert gratuit. P. 19
- N° 80** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec la structure « LES BANDITS MANCHOTS » (LA PIERRE - 38570), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « PICKY BANSHEES », le mardi 21 août à 21 h 00, place Jules Laurent. Dépense : 1 467,51 € TTC. Concert gratuit. P. 20
- N° 81** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec le groupe « CLEBSON DA SILVA » (DAGNEUX - 01120), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert, le jeudi 23 août à 21 h 00, place du Docteur Bourdogle. Dépense : 1 285 € TTC. Concert gratuit. P. 21
- N° 82** du 3 juillet 2018 relative à un marché avec l'entreprise « SERVICE PROFESSIONNEL NETTOYAGE » (RICHERENCHES – 84600) pour le nettoyage des vitres des bâtiments communaux. Durée : un an renouvelable deux fois. Dépense : 3 235 € HT. P. 22
- N° 83** du 4 juillet 2018 relative à un marché avec l'entreprise « SARL ACF – CHAIX AUTOMOBILES » (MONTMEYRAN – 26120) pour l'achat d'un véhicule d'occasion type fourgon. Dépense : 9 166,67 € HT. P. 23
- N° 84** du 16 juillet 2018 relative à un contrat avec M. Marc BAUMANN (expert d'orgue à GOERSDORF – 67360) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration de l'orgue de l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 945 € TTC P. 24
- N° 85** du 16 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'association « TRANSVERSALES 7 » (MONTFAVET - 84140), dans le cadre des « OLIVADES » pour un concert du groupe « DOS AMIGOS & CO », le dimanche 22 juillet dès 18 h 30 dans les jardins de l'IMO. Dépense : 600 € TTC. P. 25
- N° 86** du 16 juillet 2018 relative à un contrat de prestation avec l'Association « NA KENDE » (VESSEAUX – 07200), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « PLANETE BOLINGO », le samedi 18 août à 21 h 00, place de la Libération. Dépense : 1 102 €. Concert gratuit. P. 26
- N° 87** du 19 juillet 2018 relative à un contrat avec la société « INOVA CONSEIL » (LYON – 69007), pour une mission d'assistance relative à la mise en œuvre d'un marché public pour la téléphonie (fixe et mobile) et le service internet à compter du 01/01/2018, ainsi que pour le contrôle des premières factures. Durée : 1 journée et demie. Dépense : 790 € HT. P. 27
- N° 88** du 26 juillet 2018 relative à un contrat avec la société « ORANGE BUSINESS SERVICE » (MARSEILLE -13301) pour la maintenance du matériel de connexion internet de la permanence des Services Publics à l'ancienne Mairie. Durée : 3 ans (reconductible tacitement). Dépense : 115,58 € TTC par an. P. 28
- N° 89** du 26 juillet 2018 relative à un marché avec l'entreprise « MG CONSTRUCTIONS » (NYONS) pour des travaux de réfection complète de la toiture du musée archéologique. Dépense : 66 067,45 € HT. P. 29
- N° 90** du 30 juillet 2018 relative à un marché avec le bureau de contrôle MP3D (ALES – 30100) pour l'étude de conformité des réseaux d'assainissement de quatre rues en cours de réhabilitation. Dépense : 7 495,00 € HT. P. 30
- N° 91** du 30 juillet 2018 relative à la modification de la décision n° 57/2018 portant sur un contrat de cession avec l'association « BARBARIN FOURCHU » (GRENOBLE - 38000), pour un concert dans le cadre de « FESTIV'ETE ». La modification concerne le montant de la dépense qui est de 3 436,25 € TTC, au lieu de 3 700,00 € TTC initialement inscrit, en raison de l'absence d'un des artistes. P. 31

- N° 92** du 30 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'association « PARFUM DE JAZZ » (BUIS LES BARONNIES - 26170), dans le cadre de « RANDONNE EN FETE » pour un concert du groupe « SUZY & KHO », le mercredi 15 août à 21 h 30, place Buffaven. Dépense : 2 500 € TTC. P. 32
- N° 93** du 1^{er} août 2018 relative à une convention de servitudes avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (VALENCE – 26958), dans le cadre des travaux d'enfouissement du réseau électrique des rues Pasteur, Docteur Roux, Edgar de Vernejoul et Théodore Dumont (parcelles AP N° 523 – 536 -899 – 896 – 251 – 241- 222). Convention établie à titre gratuit. P. 33
- N° 94** du 10 août 2018 relative à un contrat de cession avec la compagnie « LE GRAND VICTOR » (CAROMB - 84330), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert hommage à Jacques Brel, le jeudi 9 août à 21 h, place Jules Laurent. Dépense : 1 200 € TTC. Concert gratuit. P. 34
- N° 95** du 14 août 2018 relative à un contrat avec la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES pour un prêt à annuités réduites (Taux client fixe de 0,86 % annuel - taux résultant de l'annuité réduite de 0,8160 %), dans le cadre du budget principal 2018 - Investissements. Durée : 10 ans. Montant emprunté : 1 000 000 €. Première échéance au 1^{er} juillet 2019 (Frais de dossier : 1 500 €). P. 35
- N° 96** du 14 août 2018 relative à un contrat avec la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES pour un prêt à annuités réduites (Taux client fixe de 1,32 % annuel - taux résultant de l'annuité réduite de 1,2727 %), pour les compteurs d'eau de la télérelève. Durée : 15 ans. Montant emprunté : 200 000 €. Première échéance au 1^{er} juillet 2019 (Frais de dossier : 300 €). P. 36
- N° 97** du 16 août 2018 relative à un contrat de bail professionnel avec l'entreprise de Formation IPRES (MONTELMAR – 26200) pour la location d'une salle (superficie 34 m²), située au 34, avenue Paul Laurens. Durée : 4 mois, soit du 15/10/2018 au 15/02/2019. Loyer mensuel : 220 €. P. 37
- N° 98** du 16 août 2018 relative à un contrat avec la SAS « JVS MAIRISTEM » (SAINT MARTIN SUR LE PRE – 51520) pour la maintenance des logiciels de gestion des marchés publics. Durée : 5 ans. Dépense : 1 181,00 € HT par an (réactualisation annuelle basée sur l'indice SYNTEC de juillet N-1). P. 38
- N° 99** du 16 août 2018 relative à l'encaissement d'un chèque établi par Mme Julie-Isabelle PIERRET, psychologue de l'Education Nationale de la Circonscription de Nyons, correspondant au montant versé par son assurance pour le remboursement d'un matériel professionnel volé (sinistre survenu le 27/01/2018). Montant : 794,92 € P. 39
- N° 100** du 16 août 2018 relative à l'encaissement d'un chèque établi par l'Association Trait d'Union pour le remboursement de trois bains de soleil du Parc Aquatique vandalisés par deux jeunes pensionnaires de l'association le 27/06/2018. Montant : 123 €. P. 40
- N° 101** du 24 août 2018 relative à la modification de la décision n° 84/2018 du 16/07/2018 portant sur un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec M. Marc BAUMANN, pour la restauration de l'orgue de l'Eglise Saint Vincent. Ainsi, à l'article 2 il a été ajouté la mention suivante : « Chaque élément de mission pourra faire l'objet d'un paiement par acompte ». Le reste est inchangé. P. 41
- N° 102** du 24 août 2018 relative à la modification de la décision n° 86/2018 du 16/07/2018 portant sur le contrat pour un concert du groupe « PLANETE BOLINGO ». La modification porte sur le montant versé qui est de 1 200 € TTC, au lieu de 1 102 € TTC initialement inscrit, en raison de la prise en charge directe des repas des artistes. Le reste est inchangé. P. 42

* * * * *